

L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL DE 1938, A LILLE

Ses promoteurs entendent répondre aux doléances et satisfaire aux désirs des dirigeants des centres touristiques et des syndicats d'initiative du Nord et de l'Est

Au cours d'un voyage récent dans la région de l'Est, nous avons recueilli les doléances de bon nombre de commerçants et de dirigeants de plusieurs syndicats d'initiatives qui ont dit comment il était injuste que des stations balnéaires ou thermales qui devaient servir l'avantage des habitants de la région étrangère fussent délaissées au profit de celles-ci.

Ces doléances ne sont, hélas, que trop fondées. Oui, il est regrettable à tous égards que les étrangers aient occupé l'itinéraire de la France et que nos compatriotes aillent trop souvent chercher ailleurs les soins qu'ils réclament, au lieu de les trouver au milieu de nos stations balnéaires qui leur seraient si utiles de trouver à bon compte dans leur propre pays.

Ces plaintes que nous avons entendues dans la région de l'Est, nous aurons pu, de même, les entendre dans la région du Nord qui devait bénéficier de la aussi de la faveur des touristes.

Sans parler des monuments qui restent tout le passé et nous permettent de revivre les grandes heures de notre histoire, un heureux caprice du sort a doté nos régions de tous les aménagements qui peuvent attirer les visiteurs et faire la fortune d'un pays. De la mer aux Vosges s'étendait une gamme de paysages qui étaient autrefois une source de profit pour le commerce local et contribuaient à ce qui n'est pas négligeable, l'équilibre de notre balance commerciale, mais qui sont désormais à l'abandon.

Tout espoir n'est évidemment pas perdu, pour les centres touristiques du Nord et de l'Est, de retrouver leur succès. Il suffirait de peu de chose, nous a-t-on dit, pour les attirer à leur charme et l'on nous a parlé avec une sympathie confiante de la réunion organisée, en septembre dernier, au Touquet-Paris-Plage, par l'Association des maires du Nord et de l'Est.

L'Association a, en effet, estimé qu'il avait mieux à faire que de s'accommoder sans réagir d'une situation qui finissait, si elle se prolongeait, par décourager tous les commerçants, tous les industriels, tous les travailleurs. Elle a élaboré un programme et préconisé toute une série de mesures susceptibles de faire revivre l'industrie touristique.

Le Comité de direction de l'Exposition du Progrès social, dont l'action s'exerce conjointement à celle des maires, se propose, de son côté, de profiter de l'afflux de visiteurs que déterminera, en 1938, la grande manifestation spectaculaire de Lille pour organiser des excursions dans tout le Nord et tout l'Est et diriger vers nos plages, vers nos stations, vers nos forêts, vers toutes les villes où le passé est si étroitement mêlé au présent, les touristes qui auront séjourné dans la capitale des Flandres.

Pour réaliser tout son programme, l'Exposition de Lille ne doit pas se borner à montrer ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans le domaine de

l'hygiène, du logement, de la protection de l'enfance, de l'urbanisme, de l'aménagement des sports et des loisirs. Elle ne doit pas se borner à établir une sorte de Code de la santé publique et à nous apprendre à vivre d'une manière plus simple, plus rationnelle et plus économique. Le développement du progrès social sous toutes ses formes suppose la restauration de notre économie. Et les salutaires leçons qui se dégageront de l'Exposition de Lille ne pourront être mises à profit que si l'on dispose de crédits suffisants. C'est pourquoi le Comité directeur veut s'attacher à faire connaître notre industrie touristique, à revivifier le commerce local et régional.

Les Conseils généraux des quatorze départements de la guerre qui avaient compris dès le premier jour, tout l'intérêt d'une exposition du progrès social, ne pouvaient pas ne pas donner leur cordiale approbation à un projet aussi bien conçu. Ils ont récemment voté en faveur de l'Exposition des subventions qui lui procurent des ressources immédiates et permettent d'entrer sans plus attendre dans la voie des réalisations.

Ces subventions proportionnées aux ressources de chacun de nos départements, sont d'un million pour le Nord, de 500.000 francs pour le Bas-Rhin, de 300.000 et 200.000 francs pour plusieurs autres départements. Les départements qui n'ont pas encore chiffré le montant de leur subvention, se réservant de le faire à leur session d'avril, ont émis un vote de principe.

Il est téméraire ainsi d'une volonté d'action, d'un désir de bien faire et de faire vite.

Le drame du rapide Strasbourg - Vintimille

UN NOUVEL INTERROGATOIRE DE VEYRAC

Nice, 25 décembre. — L'interrogatoire du contrôleur Veyrac, soupçonné d'être l'auteur du meurtre de M^{lle} Garola, a commencé à 11 h. vendredi matin.

Mais l'interrogatoire a été interrompu à la demi-heure environ, au cours de laquelle l'inculpé répéta, mot pour mot, ses premières dépositions, sans toutefois parvenir à préciser quels furent ses réflexes au moment où il découvrit le meurtre.

L'importance de l'opération judiciaire réalisée vendredi matin, consistait surtout en une confrontation entre les déclarations de Veyrac et la déposition du convoyeur des P.T.T. Cacavelli, déposition que le magistrat instructeur considère toujours comme la base essentielle de son accusation.

M. Cacavelli a déclaré de nouveau, au magistrat : « Veyrac, que je ne connaissais pas, est venu me chercher un peu avant d'arriver à Beaulieu. Il m'a dit qu'une femme dormait dans un compartiment.

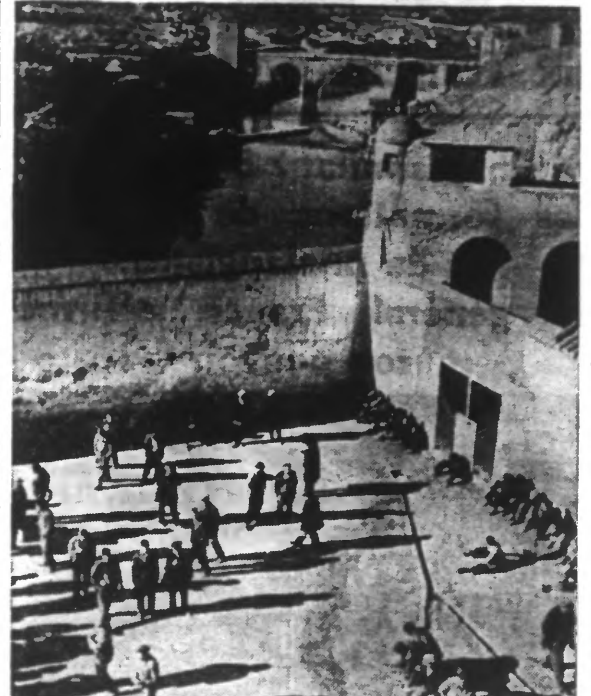
« J'ai suivi contre mon gré, mais je ne suis pas entré dans le compartiment. Je l'ai vu secouer M^{lle} Garola. « Il est sorti presque immédiatement après et m'a dit : « Tu vois, elle ne bouge pas. »

« J'ai cru qu'il voulait dire qu'elle dormait et je n'ai pu personnellement quelle était morte qu'à Monte-Carlo. » M. Torres a déclaré accueillir cette déclaration avec les plus grandes réserves.

De son côté, M. Torres, défenseur de Veyrac, a exprimé une opinion radicalement opposée, qu'il motiva longuement par les diverses circonstances qui peuvent être invoquées à la décharge du contrôleur. Celles-ci appuient la demande de mise en liberté provisoire que l'avocat va déposer au nom de son client.

Un agent technique des Ponts et Chaussées, Pierre Courjal, âgé de 23 ans, a été, au port marchand de Toulon, deux jours de revolver sur M. René Colombo, sous-lieutenant à l'école militaire de Saint-Maixent et commandant grièvement. Il s'est ensuite suicidé.

La guerre civile en Espagne



LA COUR DE LA PRISON DE TOLEDO, OÙ SONT CONCENTRÉS DE NOMBREUX MILICIENS GOUVERNEMENTAUX, PRISONNIERS DES NATIONALISTES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'autre part, la cavalerie faisant partie de la colonne des nationaux partie à l'attaque de Villa del Rio, a chargé l'ennemi et l'a mis en fuite, lui tuant cinquante hommes, dont un commandant et un capitaine. Les forces nationales ont poursuivi alors l'attaque et ont occupé Villa del Rio et Montoro.

MM. Giral et Pedro Rico ont-ils été fusillés ?

Séville, 25 décembre. — Dans son allocution de jeudi, le général Queipo de Llano a signalé que, selon les nouvelles qui viennent de lui parvenir, M. Mallol, ancien directeur général de la Sécurité, est actuellement prisonnier des anarchistes, à Alicante. D'autre part, M. Giral, ancien ministre de la Marine, qui a été également prisonnier des anarchistes, aurait été tué. Il en serait de même de M. Pedro Rico, ancien maire de Madrid, qui aurait été fusillé à Ourense.

Un bateau de sauvetage vide est trouvé entre Alger et les Baléares

Marseille, 25 décembre. — Le vapeur « Laurentio » signalé par T.S.F. qu'il a rencontré ce matin un bateau de sauvetage sans nom et vide par 35° 51' de latitude nord et 1° 37' de longitude est. Le point indiqué se trouve entre Alger et les Baléares.

LES QUARANTE HEURES DANS LE TEXTILE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cette commission se réunira le 28 décembre 1936. Il convient, en outre, de remarquer qu'aux termes de l'article 9 du décret, le ministre du Travail ne peut statuer sur les demandes qu'à l'expiration du délai de 15 jours qui suit leur publication au « Journal Officiel ».

Il s'ensuit donc que les demandes qui ont été publiées au « Journal Officiel » du 23 décembre ne pourront être l'objet d'une décision du ministre avant le 8 janvier 1937.

« Ce n'est qu'à partir de la décision du ministre, que les dispositions du décret ayant fait l'objet d'une demande de délai supplémentaire devront être obligatoirement mises en application. Pratiquement, cette date tombera le lundi 11 janvier. »

Une jeune fille est tuée d'un coup de revolver par l'ami de sa mère, à Paris

Paris, 25 décembre. — Mme Angèle Coste, 108, avenue Victor-Rugo à Paris, cuisinière chez M. Bauman, rentier, a été tuée d'un coup de revolver à sa fille Marguerite, a trouvé celle-ci morte dans sa chambre, tuée d'une balle de revolver au cou.

L'enquête de M. Morin, commissaire de police du quartier de la Muette, s'est poursuivie vendredi.

Mme Coste a été entendue par le magistrat.

Mais, à sa douleur, elle a fait le douloureux récit de sa vie avec le meurtrier, son ami François Taston, ivrogne et paresseux, qui lui faisait des scènes continuelles et avait proféré des menaces.

Mme Coste a déclaré qu'elle redoutait un geste meurtrier de son ami.

D'autre part, la concierge de l'immeuble a déclaré n'avoir pas vu le meurtrier à son arrivée ni à son départ.

Ce dernier, qui avait prémédité son acte criminel, avait laissé une note écrite au crayon, annonçant son intention de tuer la jeune fille.

L'AFFAIRE DU QUAI D'ORSAY

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Ce sont de véritables merveilles, des machines qui pensent et qui agissent. Réalisez cette chose : quand un avion s'élève au-dessus de la faulx lumineuse de l'appareil, celui-ci inscrit de lui-même les coordonnées qui permettent à un canon de se diriger vers le but, mobile avec toutes les dérives inhérentes à la vitesse, à la direction et à l'altitude de l'avion et tous les angles de tir. Ces projecteurs reviennent à la bagatelle d'un million pièce.

« Or, on a de bonnes raisons de croire que, par de criminelles complaisances, les gouvernements espagnols étaient sur le point de recevoir plusieurs de ces projecteurs et ce serait la même bande, celle de Rosendfeld et C^o, qui manigançait ce marché criminel.

« Ce n'est malheureusement pas tout. On parle aussi d'un marché de quatre mille masques à gaz qui auraient traversé les Pyrénées.

« Et ce n'est pas encore fini. Les machines à fabriquer les cartouches sont extrêmement rares en France, il n'existe que trois usines à pouvoir les réaliser. Or, un marché de onze de ces machines avait été passé avec le gouvernement de Madrid. Et s'il n'a pas été réalisé, la faute en fut aux seuls Espagnols qui sont gens particulièrement hésitants.

Pourquoi Rosendfeld et Susanne Linder ont-ils été arrêtés ?

« Mais le grand point d'interrogation que l'on continue de se poser, ajoute le « Journal », c'est celui du pourquoi de l'arrestation de Susanne Linder et de Michel Rosendfeld.

« Certes, il y a des motifs légaux à cette grave et sévère mesure : Michel Rosendfeld n'était pas en règle et Susanne Linder a commis un faux. De bien pauvres motifs ! Mais les hautes protections dont se vante Rosendfeld dans le cabinet ministériel du juge d'instruction devraient empêcher le couvrir, lui et son associé ? Et ici l'on touche au véritable drame : il semble que l'un et l'autre aient payé des rivalités de puissances également gouvernementales : ayant été dénoncé par l'un, l'autre n'a pu que s'incriminer.

« Et puis, quand un agent est brûlé, n'est-il pas coutume de le lâcher ? »

Les tarifs postaux pour les cartes à l'occasion du nouvel an

M. le receveur de Roubaix-principal nous prie d'insérer :

« En vue de donner au public toutes facilités pendant la période du renouvellement de l'année et de réduire le plus possible le nombre de cartes postales, nous avons décidé de modifier les tarifs des cartes postales à l'occasion du nouvel an. Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée. Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

CARTES POSTALES

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Les cartes postales à l'occasion du nouvel an, seront traitées comme les cartes postales ordinaires, à l'exception de la taxe de 0 fr. 10, qui sera supprimée.

Echos DERNIERE HEURE

Des marins italiens saouvent l'imprimerie d'un journal espagnol à Tanger

Tanger, 25 décembre. — En raison d'articles parus dans le journal « Democrazia » et jugés injurieux pour l'Italie, 150 marins italiens ont pénétré à 20 h. dans l'imprimerie du journal et ont jeté dans la rue tous les imprimés, les pages et les collections du journal aux cris de « Vive le Duce, vive l'Italie ». L'effervescence a duré une heure ; toutefois, il n'y a pas eu d'incident grave.

« Le Gouvernement turc a racheté pour six millions les chemins de fer orientaux de la République de Cuba après le départ de M. Machado, a été renversé par une automobile, à Miami, et grièvement blessé.

Nouvelles Sportives

CYCLISME

Les Six Jours de Gand

Au cours de la seconde partie de la nuit de jeudi à vendredi, la course a été très animée ; les tours pris et repris ont été nombreux et la plus grande animation a été celle de la nuit. L'équipe Suède-Pennella s'est distinguée et a réalisé à tous les moments. Le calme est revenu dans la matinée de vendredi mais l'après-midi a été très animé. Billiet, De Kuysscher se sont montrés les meilleurs et ont été à la base de toutes les chasses. Après les sprints de 17 h., trois équipes étaient en tête mais, dans la soirée, le Belge Van Vlockoven a abandonné. D'autre part, l'Allemand Kilian, victime d'une crevaison, a fait une chute, entraînant avec lui le Hollandais Van den Broeke.

Les sprints de vendredi à 22 heures ont été gagnés par le premier par Charles Leconte par Billiet, le troisième par Wala, le quatrième par Fyrenburg et le cinquième par De Kuysscher.

Voici le classement à 22 h. 30 : 1. Billiet-De Kuysscher, 102 points ; 2. Fyrenburg-Wala, à 1 tour, 57 pts ; 3. Pennella-Saats, 54 pts ; 4. Charlier-Depaue, 58 pts ; 5. De Bruycker-Verhegen, 50 pts ; 6. Kilian-Vopel, à 2 tours, 82 pts ; 7. Raes-Christiansen, 27 pts ; 8. Van Schuyveland-Verhegen, à 3 tours, 66 pts ; 9. Aerts-Deneef, à 4 tours, 123 pts ; 10. Verreycken-Meerchaert, 61 pts ; 11. Van Buggenhouck, seul, à 14 tours.

Près de Bordeaux, un jeune homme tue son père pour défendre sa mère

Bordeaux, 25 décembre. — Vendredi après-midi, Jean Rousson, âgé de 18 ans et demi, a tué son père, âgé de 36 ans, de deux coups de fusil, l'un au ventre, l'autre à la tête.

Le drame s'est déroulé rue Cesana, dans une cité ouvrière, à La Sours, commune de Froidon. Le père de Rousson, la famille Rousson venait de terminer le déjeuner ; le fils était monté dans sa chambre pour se reposer, car il avait travaillé durant toute la nuit de jeudi à vendredi. Il commençait à s'assoupir, quand il entendit sa mère crier : « Au secours ! » Il descendit en hâte et aperçut son père, armé d'un couteau, qui serrait sa mère contre un mur en proférant des menaces de mort.

Il saisit un fusil et fit feu à deux reprises sur son père, qui s'est écroulé. Le Parquet s'est rendu aussitôt sur les lieux et a procédé à une reconstitution du crime.

La victime, alcoolique invétéré, avait, à deux reprises, frappé sa femme et le fils de plusieurs coups de couteau. Il était rentré ivre à son domicile vendredi matin et avait continué de boire pendant toute la nuit.

Quant au meurtrier, sur qui les meilleurs renseignements ont été recueillis, il semble bien qu'il n'ait tiré sur son père que pour défendre sa mère. Il a été arrêté et écroué à Bordeaux.

UNE COLLISION A UN PASSAGE A NIVEAU PRÈS DE GUINGAMP

Quatorze blessés

Paris, 25 décembre. — Une terrible collision s'est produite hier soir, au passage à niveau de la commune de Caliac, sur la ligne Carhaix-Caillac. Une draine qui transportait cinq employés de chemin de fer, qui regagnaient la gare de cette ville, leur journée terminée, est entrée en collision avec un autocar revenant de la foire de Caliac. Le choc fut des plus violents.

Les cinq occupants de la draine projetés sur la voie ferrée, furent tous plus ou moins grièvement blessés. Quant aux voyageurs transportés par le car, neuf furent blessés, dont trois grièvement.

Les chauffeurs des transports automobiles de Caliac se sont mis en grève en demandant une augmentation de salaire.

L'accident du boulevard Clemenceau, à Hem

« Nous avons relaté hier l'accident survenu boulevard Clemenceau, à Hem. Un facteur auxiliaire des Postes, M. Clément Vanhaesbroeck, qui effectuait sa tournée de distribution, avait été soulevé et blessé par l'axe droit d'une auto.

Par suite du brouillard, le conducteur de celle-ci n'avait aperçu le postier que lorsque celui-ci, qui traversait la chaussée, ne se trouvait plus qu'à quelques mètres de lui.

Le brusque coup de frein que l'automobiliste imprima à la voiture, fit tomber le facteur dans le fossé, et blessa le bras droit de celui-ci. Le blessé fut transporté dans le service de l'hôpital de la ville.

« Hier, des ouvriers spécialisés sont parvenus à la retirer de son fossé sans blessures graves. »

Loterie des RÉGIONS LIBÉREES

2^e Série

TRANCHE 1937

Tirage à LENS

1 Billet = 2 numéros = 2 chances

EN VENTE : BANQUES & TABACS

LES SPORTS D'HIVER

UNE CARAVANE DE SKIERS, DANS LA MONTAGNE, PRÈS DE SAINT-MORITZ (Ph. N.T.T.)